



Confédération Générale  
du Travail FORCE OUVRIERE

*Fédération Nationale De l'Enseignement,  
de la Culture et de la Formation Professionnelle*

Académie de Toulouse

courriel : [fnecfpfo.acad.toulouse@gmail.com](mailto:fnecfpfo.acad.toulouse@gmail.com)

Tel : 06.48.22.13.68

**Communiqué de la FNEC FP FO**

**150 militants rassemblés à Cahors le 24 juin pour soutenir Alain Rey**

150 militants rassemblés pour soutenir notre camarade Alain Rey, secrétaire du SNFOLC du Lot et de la FNEC FP FO du Lot, convoqué au tribunal pour composition pénale car Il lui est reproché «d'avoir pénétré ou s'être maintenu, le 21 janvier dans l'enceinte du lycée Clément Marot sans y être habilité ou y avoir été autorisé par les autorités compétentes dans le but de troubler la tranquillité ou le bon ordre public». Il encourt une peine pouvant aller jusqu'à un an d'emprisonnement et 7500 € d'amende.

150 militants attachés à la liberté syndicale de la FNEC FP FO, de la FSU, de Sud Education, de la CGT Educ'action, des représentants des UD CGT et FO du Lot sont venus soutenir un militant qui n'a fait qu'accomplir son mandat syndical en accompagnant des salariés comme des centaines de militants le font chaque jour dans notre pays. Le secrétaire de l'UD FO du Lot, des représentants de la FSU et de la CGT ont pris la parole pour dénoncer la répression syndicale.

L'audience a été reporté à la demande des avocats qui n'ont toujours pas eu communication du dossier, une nouvelle convocation est prévue pour le mercredi 8 juillet.



.../...

## **Intervention de Christian Robert au nom des syndicats de la FNEC FP FO de l'académie de Toulouse.**

La FNEC FP FO tient à remercier l'ensemble des camarades, collègues de travail, citoyens qui se sont mobilisés aujourd'hui à Cahors en soutien à notre camarade Alain Rey.

Nous tenons aussi à remercier les camarades qui, à Paris, devant le ministère de l'Education nationale se rassemblent aussi en ce moment.

La FNEC FP FO tient aussi à remercier les centaines qui ont signé la pétition, les organisations syndicales, les fédérations syndicales, les fédérations de parents d'élèves, les Unions départementales qui ont manifesté leur soutien à notre camarade, je n'en ferai pas la liste ici car elle est très longue et je risque surtout d'en oublier certains.

Que s'est t-il passé le 21 janvier 2020 à Cahors ?

Des personnels de l'Education nationale mais aussi des élèves et des parents d'élèves ont manifesté contre la tenue des E3C au lycée Clément Marot car ces E3C sont la mise en œuvre d'une réforme du baccalauréat portée par le ministre Blanquer qui a comme objectif de détruire le bac comme diplôme national, terminal et anonyme pour le remplacer par un bac maison sans valeur nationale. Ce baccalauréat, premier grade universitaire, qui est aussi un des diplômes à la base des conventions collectives nationales.

Ce 21 janvier 2020 Alain Rey, dans le cadre du mandat qui lui a été confié par notre organisation syndicale, accompagnait des salariés qui manifestaient pour exprimer leurs revendication et obtenir la satisfaction de ces revendications.

Est ce un crime ?

Visiblement pour le pouvoir, pour le ministère de l'Éducation nationale c'en est un !

- Manifester contre une réforme qui détruit les diplômes nationaux, les conventions collectives, c'est un crime !
- Exercer son mandat syndical, informer les salariés, leur permettre d'exprimer leurs revendications, les aider à obtenir satisfaction, c'est un crime !

Ce gouvernement qui profite de la crise sanitaire pour tenter de faire taire les revendications et d'imposer toutes les contre-réformes considère qu'il faut en finir avec la liberté de manifester, la liberté de revendiquer, la liberté syndicale !

C'est ce même gouvernement qui a engagé l'article 49 ter pour faire passer la réforme des retraites à l'occasion d'un conseil des ministres extraordinaire convoqué un samedi au sujet du COVID 19 !

C'est ce même gouvernement qui impose un état d'urgence soit disant sanitaire pour tenter de museler la contestation sociale !

C'est ce même gouvernement qui fait matraquer une infirmière venue simplement défendre ses conditions de travail et le service public !

Mais, mes camarades, votre présence nombreuse et déterminée ici aujourd'hui démontre que nous ne nous laisserons pas faire !

Nous continuerons à porter les revendications des salariés !

Nous ne lâcherons rien !

Vive la liberté syndicale !